

rotte. Nous voudrions voir surtout les
gens s'appliquer davantage à une
tude si utile et si attrayante.

Hier matin, dans un embarras de voi-
tures, rue de Lignes, un bédouin appar-
tenant à un marchand de lait, a eu le sabot
crase. On croit qu'il faudra abattre l'ani-
mal.

Voici une petite historiette qui date
d'hier :

M^{me} D... (nous ne croyons pas devoir
la désigner autrement ; qu'il suffise au
lecteur de savoir qu'elle habite le quar-
tier Ste-Elisabeth) M^{me} D... est jeune,
folle, spirituelle même, mais elle a un
défaut — les femmes en ont quelquefois —
un défaut qui fait le désespoir de son
mari et de toute sa famille : elle est
toute et on cite d'elle des traits qui eussent
fait rougir Harpagon.

Aussi, dès les premiers temps de son
mariage, a-t-elle pris la haute direction
des finances conjugales. M. D..., qui
exerce un petit commerce, doit rendre
compte de la moindre dépense, et le pau-
vre homme se trouve parfois dans des
embarras bien critiques. Tous les maris
comprendront cela.

Il y a trois mois, M. et M^{me} D... ren-
traient chez eux, lorsque cette dernière
aperçut qu'on lui avait volé son porte-
monnaie qui ne contenait heureusement
qu'une somme peu importante. Les époux
en considèrent assez facilement.

Deux mois se passent. Nouvelle sortie
de M. et M^{me} D... qui s'en vont à Lille
pour quelques vieux parents. Au retour,
dans la gare de Roubaix, les voyageurs
sont nombreux, on est quelque peu bou-
culé. Saisie d'un pressentiment, M^{me} D...
porte la main à la poche : son porte-
monnaie avait encore disparu, et cette fois,
il était bien garni. On comprend la fureur
de la jeune femme et de son mari. Ils se
répandirent en imprécations contre les vo-
leurs, contre les busculades dans les
gares, etc., etc. M. D... surtout était in-
consolable et, sa douleur croissant tou-
jours, en arrivant chez lui, il essayait de
s'arracher les cheveux.

Devant ce désespoir aussi sincère que
bien compris, M^{me} D... lui la première à
mettre un terme aux récriminations :
elle regarda son mari qui continuait à se
lamentier, et, avec un sourire quelque peu
équivoque, lui promit que pareille
mesaventure ne leur arriverait plus.

On va voir qu'elle prit ses précautions.
A l'insu de tous, elle se fit confectio-
ner et adapta à sa robe une poche froncée et
serree par un cordon de caoutchouc. En
appuyant d'une certaine façon, elle pou-
vait introduire sa main et la retirer ;
quand elle cessait d'appuyer, la poche qui
s'était dilatée se resserrait subitement,
en sorte que la main d'une personne ne
connaissant pas ce mécanisme, ne pou-
vait se dégager qu'en arrachant la poche.
On voit que M^{me} D... est intelligente.
Elle put bientôt juger du mérite de son
invention.

C'était jeudi, les deux époux prirent
l'omnibus pour Tourcoing. M. D..., tou-
jours empressé, toujours amable, se mit
à côté de sa femme. Arrive sur la grande
place de Tourcoing, et au moment où
M^{me} D... se levait pour descendre, un
rire homérique éclata dans la voiture :
M. D... la main dans la poche de sa
femme, ne pouvait se dégager malgré des
efforts inouïs. On comprit la situation...
Le voleur de porte-monnaie n'était autre
que M. D... lui-même qui, honteux et
confus

Jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait
plus !

VILLE DE ROUBAIX

COURS PUBLIC DE PHYSIQUE

Mercredi 15 janvier à 8 h. 1/4 du soir

ELECTRICITÉ

Développement de l'électricité par le
frottement. Phénomènes généraux. Electro-
scopes. Propagation de l'électricité.
Tous les corps s'électrifient par le frotte-
ment. Des bons et des mauvais conduc-
teurs. Circonstances qui modifient la
conductibilité des solides. Influence de la
chaleur.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

FAITS DIVERS

On signale plusieurs cas de mort
occasionnés par le froid :

Hier matin, le sieur François, facteur
rural à Fontenay-sous-Bois, a été trouvé
complètement gelé dans un champ qu'il
traversait habituellement pour faire sa
tourné.

Ce malheureux était porteur de toutes
ses dépêches et d'une somme de 14 fr.

Un soldat en garnison au Mont Valérien,
a été trouvé vers huit heures du matin
étendu sans vie sur l'un des bas côtés de
la route de Suresnes à Nanterre.

On a reconnu que ce militaire s'était
énoyé, qu'il était tombé et que le froid
l'avait tué sur place.

Enfin, à une heure et demie de l'après-
midi, un jeune homme de dix-huit à vingt
ans a été également trouvé mort à Choisy-
le-Roy dans un wagon de troisième class-
e faisant partie d'un train qui se dirigeait
sur Orléans.

Le ministre des affaires étrangère-
vient de faire parvenir à la Société im-
périale d'acclimation des grains de vers
à soie provenant d'éducatrices faites en

Californie. Cet envoi comprenant aussi des
échantillons de cocons de différentes es-
pèces, un écheveau de soie et un spéci-
men d'étoffe fabriquée en Californie, a été
fait par M. Louis Prevost, l'un des lau-
réats de la Société.

Le *Courrier français* annonce que
deux officiers servant de témoins à M. le
capitaine Perrin sont venus dans ses bu-
reaux pour demander réparation à propos
d'un article de M. Léon Mirès sur des
actes militaires qui auraient eu lieu au
Mexique. M. Vernorel annonce que la
provocation n'a pas été agréée par lui et
ses collègues.

La société d'Avignon, dit le *Sport*, et
toutes les grandes familles de la Provence
viennent de faire une perte vivement
sentie par la mort de la marquise de
Seguins Vassieux, née de Cohorn Lapal-
me. Son fils avait épousé Mlle de Castille
et elle était alliée aux Gadargne, aux
Albret-Navarre, aux Modène, aux Montey-
nard, aux Cambès, aux de Morges, aux
d'Orléans, aux Saint-Laurent, aux de
Pons, aux Caumont, aux Cillon, aux
Panisse, aux Calvière, aux Narbonne et à
plusieurs autres encore.

Elle était le centre de cette nombreuse
famille et la providence des pauvres de
tout le comtat venaisin.

Les bohémien, dans l'opéra de
Mignon, s'exercent à la danse des œufs.
Ce divertissement reviendrait à-ses-chez,
si les satimbanques continuaient à s'y
livrer par le temps qui court. En effet,
les œufs sont devenus d'une cherté ex-
cessive. On pourrait faire des calculs cu-
rieux sur le prix de revient d'un gâteau à
la framboise ou d'une tarte à la Chan-
illy. Nos poules françaises sont exploitées
par l'Angleterre et les simples omelettes
seront bientôt aussi recherchées et aussi
rares que le sucre à l'époque du blocus
continental.

On a parlé l'autre jour, ici-même, de
l'orgue humain. Voici que nous trouvons,
dans la *Revue nationale* une description de
l'orgue des chais :

Lors de l'entrée de Philippe II à Bruxel-
les on avait préparé un bal dont les chats
étaient les menestriers, d'une façon fort
originale. Un grand nombre de ces mal-
heureux matous étaient enfermés dans
des tuyaux et serrés de façon à ne pou-
voir s'échapper. Une ficelle attachée à
leur queue correspondait à des touches
qu'un homme habillé en ours enfonçait,
de telle sorte que chaque touche exerçait
son influence sur l'appendice caudal de
l'animal, lui faisant naturellement pousser
des cris qui formaient la mélodie au son
de laquelle des singes dansaient à qui
mieux mieux. C'est ce qu'on appelait
l'orgue des chats.

Paris, qui n'a évidemment pas assez
de théâtres, va en posséder un nouveau
sur le boulevard Haussmann ; il sera
destiné aux troupes dramatiques et lyriques
d'Angleterre, d'Allemagne et d'Italie. L'a-
rène athétique, située rue Lepelletier, va
devenir un théâtre Guignol avec des per-
sonnages en chair et en os en place de
marionnettes.

Le *Journal de Maine-et-Loire* an-
nonce que dimanche dernier, vers six heu-
res et demie du soir, un immense ébou-
lement s'est produit dans la carrière des
Grands-Carreaux et a détruit du fond en
comble cette magnifique exploitation que
venait admirer tous les touristes par-
courant l'Anjou. La perte matérielle est
inappréciable, et ce chiffre pour les ma-
chines, gazomètres, outillage, etc., seule-
ment s'élève à 200,000 francs. Mais le
plus regrettable est la perte du
contre-maître sous-directeur de la carrière,
Choinet, qui a péri sur son champ d'hon-
neur, en organisant un service de sur-
veillance ; deux ouvriers ont été entraînés
avec lui dans la chute et demeurent en-
sevelis sous une masse énorme de débris
qu'il est impossible de sonder.

Dès la veille, des indices certains avaient
annoncé l'imminence d'un éboulement, et
les précautions avaient été prises pour
faire remonter tous les ouvriers, en sorte
qu'il n'y avait aucun travail dans le fond.
quand s'est effondrée subitement, dix huit
heures environ plus tard, toute la super-
ficie du chantier sur une étendue de 8,000
mètres carrés environ.

C'est au moment où il plaçait des gar-
diens pour interdire l'approche de cette
surface, dont le sous-sol rocheux s'ébou-
lait, que le contre-maître Choinet et
deux des ouvriers qui l'accompagnaient
ont été surpris par l'effondrement instan-
tané du terrain : trois autres ouvriers ont
eu le temps de se sauver.

On espère que les deux cents ouvriers
occupés sur ce chantier pourront être en-
preque totalité employés sur les autres
carrières du groupe ordoisier, et qu'il ne
résultera pas de cet irréparable désastre
un chômage prolongé pour la classe ou-
vrière de Trélatze.

Un crime mystérieux et horrible pré-
occupe très-vivement en ce moment tout
l'Aragon, et spécialement les habitants de
Saragosse. Voici les détails que le corres-
pondant du *Droit* a recueillis à ce sujet :

M. D. M. E. habitant et riche pro-
priétaire de Saragosse, avait deux filles
mariées, quant à l'âge de soixante et
deux ans il eut l'étrange idée de convoler
à de secondes noces avec une jeune fille.
De ce mariage naquirent deux garçons,
et les filles nées du premier mariage
éprouvèrent un grand déplaisir de cet
événement. La seconde femme mourut,
précédant de quelques semaines dans la
tombe son mari, M. E., lequel laissa
3 millions de fortune, et institua pour
héritiers ses deux fils. Ces derniers vivaient

entièrement à l'écart des filles de leur père,
et ne voyaient celles-ci que dans de cour-
tes visites. Le fils aîné mourut subitement
à la suite d'une visite de quelques instants
faite à l'une d'elles, et cette mort ne donna
rien de remarquable à aucun commentateur.
Son frère n'a pas tardé à éprouver le même
sort : il fut dernièrement invité à dîner
chez les filles de son père, et comme il
rentrait dans sa demeure, accompagné
par un de ses cousins, il poussa un cri
perçant et peu pres il rendait le dernier
soupir au milieu des plus cruelles tortures.
On observa tous les symptômes d'un
empoisonnement, et ce fait rapproché du
précédent, éveilla l'attention du public et
de la justice. Les deux filles nées du pre-
mier mariage et tous les domestiques de
leur maison, ainsi que le cousin, qui avait
accompagné l'infortuné, ont été emprison-
nés et l'enquête se poursuit.

Le sapeur-pompier Brisson, de la
caserne de la rue de la Mare, et qui avait
été gravement brûlé à l'incendie du thé-
âtre de Belleville, est mort samedi dernier
à l'hôpital des Récollets, où, depuis son
entrée, il n'avait cessé d'être en proie aux
plus cruelles souffrances.

Brisson était âgé de vingt-cinq ans ; il
servait depuis quatre ans dans les pompi-
ers, où il s'était fait remarquer par plu-
sieurs actes de dévouement. C'était un
excellent soldat, fort estimé de ses chefs.
L'Empereur, en apprenant l'intelligent
courage qu'il avait déployé à Belleville,
et qui vient de lui être si fatal, l'avait
décoré de la médaille militaire.

Les obsèques de Brisson ont eu lieu
hier ; il a été inhumé au cimetière de la
Chapelle. L'état-major des pompiers,
colonel en tête, et des députations des di-
verses compagnies, l'ont accompagné à
sa dernière demeure.

Une modeste tombe lui sera élevée au
frais des sapeurs-pompiers.

La *Reform*, de Hambourg, donne les
détails suivants sur l'assassinat de cinq
personnes, découvert le 18 décembre der-
nier :

W. Lange, âgé de 46 ans, marié et
père de trois enfants, âgés respectivement
de 14, 9 et 5 ans, qui avait fait autrefois
de mauvaises affaires dans le commerce de
denrées coloniales, s'était établi depuis
quelques temps comme agent pour les fers
bruts. Cependant, les affaires allaient mal.
Le 1er novembre dernier, il se rendit dans
quelques localités voisines pour affaires
et rapporta quelque argent. Le 14 décembre
dernier, se trouvant dans une auberge, il
dit à quelques personnes : « Cette nuit il
y aura à Altona un assassinat qui fera
parler de lui plus encore que celui de
Thom Thode. »

Le lendemain matin, la servante en
voulant aller à ses occupations habituelles,
aperçut un spectacle horrible : Lange et
sa femme, baignés dans leur sang, étaient
couchés sur le sol. Aux cris poussés par
la servante, les voisins accourent et trou-
vent la femme complètement habillée, les
pieds tournés contre la porte, étendue sur
le dos, avec la gorge coupée ; Lange éga-
lement habillé, était couché sur le ven-
tre, sous le miroir, portant plusieurs incisions
au cou.

À côté de lui se trouvait un grand
couteau de cuisine ensanglanté. Les en-
fants, les gorges coupées, étaient couchés
dans leur lit.

Aucun des gens de la maison n'avait
entendu un cri d'angoisse ou de mort. La
servante dormait dans la cave.
Elle ne savait pas à quelle heure Lan-
ge était revenu samedi soir. Des voisins
assurent avoir entendu le même soir une
dispute entre les époux et des pleurs de
la part de la femme. On ignore encore le
mot de cette sanglante énigme, mais on
ne peut se défendre du terrible soupçon
qu'il ne s'agit pas ici d'un meurtrier or-
dinaire, mais peut-être d'un époux et père
de famille qui, poussé au désespoir par le
mauvais état de ses affaires, n'aurait mis
fin à la vie de ses enfants puis à la sien-
ne.

Une grande détresse règne à Liver-
pool parmi certaines classes de la popu-
lation.

Les porteurs de coton, ont tenu, il y a
quelques jours, un meeting en plein air.
Ils ont exprimé l'espoir de recevoir quel-
que secours, mais ont manifesté leur ré-
pugnance à obtenir du soulagement par
des procédés entachés de violence. Le
maire de Liverpool a eu une entrevue
avec les autorités de la paroisse et les
membres du comité central de secours. Il
a été décidé qu'on ferait des visites do-
miciliaires et qu'on établirait des débris
de soupes économiques.

Les commis, dont un grand nombre
sont sur le pavé par suite des derniers
désastres commerciaux, sont dans une
situation très-pénible.

La détresse est telle dans le sud des
Etats-Unis, que les journaux américains
parlent de trois millions de personnes,
appartenant surtout à la classe des affran-
chis, qui sont exposées à mourir de faim.

La dernière dépêche adressée par M.
Seward, secrétaire des affaires étrangères
des Etats-Unis à M. Adams, ministre de
l'Union à Londres, porte le numéro 2,102.

Ces 2,102 dépêches adressées à un seul
ministre remplissent l'espace de six ans à
raison de 350 par an. C'est à-dire d'une
dépêche et quelquefois deux longues dé-
pêches par jour ouvrable. En supposant
que la Grande-Bretagne constitue un quart
du monde diplomatique avec lequel M.
Seward doit traiter, alors nous avons 9,
400 dépêches en six ans ou 4 dépêches 1/2
par jour. Il est positif que jamais pays n'a
possédé un ministre aussi fécond. On croit
que la correspondance diplomatique de
M. Seward est plus volumineuse que
celle de ses 29 précédents depuis 1789.

Le *Journal de Francfort* publie un
appel, signé d'un certain nombre d'habi-
tants notables de la ville, qui, convoquant
leurs concitoyens à une réunion chargée
de discuter les moyens de remédier à la
stagnation des affaires dont souffrent les
commerçants et les industriels. Le moyen
proposé consiste à faire de Francfort un
lieu d'agrément et de plaisirs pour y
attirer les touristes et déterminer les fa-
milles aisées à y fixer leur séjour.

Voici une industrie parisienne due à
la gelée :

Un individu d'une vingtaine d'années
se promène avec quelques figurines de
plâtre sur le boulevard ; arrivé près
d'une personne bien mise, il fait une
glissade, s'étale et pleure sur les dé-
bris de ses chefs-d'œuvre qui valaient
bien cinquante centimes quand ils étaient
entiers. En morceaux, ils lui rapportent
généralement plus de dix francs.

Heur, un de ces indus riels est tombé
trois fois rue Vivienne : la première, de-
vant le passage du Perron ; la seconde, à
la hauteur de la Bourse, et la troisième...
entre les mains d'un sergent de ville qui
avait éventé le procédé.

La *Correspondance autrichienne* publie
les extraits suivants tirés d'un journal
de curé de campagne qui a été enseveli
dans les neiges auprès de Landeck :

13 décembre. — Depuis deux jours
un orage mugit et se déchaine, qui ne
cède en rien à celui de Calcutta et me
fait redouter des suites malheureuses, pour
peu qu'il augmente encore en violence.

Ce n'est qu'avec les plus grands ef-
forts qu'aujourd'hui j'ai pu arriver jusqu'à
mon église, placée à cinquante-neuf pas
de mon domicile. Personne n'est arrivé
au son des cloches. Seulement, le senti-
ment du devoir avait attiré devant la porte
mes deux braves desservants, demeurant
dans le voisinage. Un tomba dans l'église
en s'écriant : « Jésus, Marie ! » il se
croyait suffoquer. Le sacristain a essayé
deux fois de venir à l'église, mais il a dû
rebrousser chemin, ne réussissant pas à
se frayer un passage dans la tempête de
neige. Mais ce qui était encore plus diffi-
cile que de venir à l'église, c'était de s'en
retourner chez soi. . . .

15 décembre. — Il a neigé encore la
nuit dernière, et il neige toujours. Quel
triste dimanche ! Pendant que je fais le
village à mes paroissiens, les fenêtres de
l'église tremblaient ; l'orage, sature de
neige, menaçait de les briser. Les braves
gens, en venant à l'église, avaient apporté
des pelles pour s'ouvrir un chemin à leur
retour. Après le service divin, nouvel
orage.

Parmi les femmes, quelques-unes,
malgré les exhortations de leur mari,
n'ont pas osé regagner le gîte, et sont
restées dans l'église jusqu'à ce que l'orage
se fût un peu apaisé. Plusieurs d'entre
elles arrivèrent jusqu'à la plus proche ha-
bitation, et elles durent y recourir.

Lorsque je faisais préparer le repas,
dans ma cure, il y avait sur le foyer une
haute pyramide formée par la neige tombant
de la cheminée.

Le 16 décembre. — L'orage a duré
jusqu'à minuit. Il a été suivi d'une abon-
dante chute de neige. A huit heures arri-
vèrent des paroissiens avec des pelles pour
me dégager. En effet, ma demeure était
ensevelie jusqu'au premier étage. Il con-
tinua à neiger dans la montagne, devant
ma cure, tombant incessamment des ava-
lanches avec un fracas épouvantable.

Les nouvelles de la Prusse orientale
sont des plus désolantes. On mande de
Gumbinnen, le 1er janvier, qu'à cette
époque, quatre personnes étaient mortes
du typhus de la faim et que ce terrible
menaçait de devenir épidémique. Le Con-
seil municipal a statué qu'on demanderait
l'autorisation de conclure un emprunt
pour subvenir aux besoins les plus pres-
sants des nécessiteux. On établit des ou-
vroirs où les femmes peuvent gagner un
faible salaire en filant ; on distribue, en
outre, des bons de café et de viande. Sur
le chemin de fer de Tilsit, un train de
voyageurs est resté engagé dans les neiges.
Des ouvriers appelés pour débarrasser
la voie des neiges, ont demandé un sa-
laire de 12 silbergroschen (1 fr. 50 c.)
par jour, l'administration n'ayant voulu
leur accorder que 9 silbergroschen. Les
voyageurs sont restés 36 heures sur place.
On mande de Memel, le 2 janvier, que
malgré les distributions d'aliments faites
aux pauvres, il s'est formé un rassemble-
ment qui s'est porté devant les maisons
des boulangers et des principaux négocia-
nts pour réclamer de l'argent et des
vivres. Le rassemblement a été dispersé et
les meneurs sont en prison.

Un dramatique événement a jeté l'é-
pouvante dans le quartier Saint-Louis, à
Angers. A une heure après midi, un hom-
me se présentait dans un petit café tenu
par les époux Beignet. A la vue de cet in-
dividu qu'elle ne connaissait pas et qu'elle
prenait pour un consommateur, la jeune
fille de la maison s'avança vers lui et lui
demanda ce qu'il voulait qu'elle lui ser-
vît. Sans aucune réponse, ce misérable
saisit sous ses vêtements un couteau poi-
gnard et en frappe à deux reprises diffé-
rentes cette jeune fille, qui tomba en
poussant un grand cri. La qui était dans
la maison voulut courir au secours de sa
fille ; mais l'assassin se jeta au devant
d'elle et la frappa également de son poi-
gnard qui s'était heureusement brisé entre
ses mains aux premiers coups qui avaient
été portés.

Tout cela avait eu lieu dans moins de
temps qu'il ne nous en faut pour le ra-
conter, dit le *Journal de Maine-et-Loire*.
C'est alors qu'un camionneur, Pierre
Juteau, a montré un véritable courage et
un grand sang-froid. C'est lui qui, étai-

à prendre son repas lors de cette malheu-
reuse scène, s'est résolument jeté sur
l'assassin et l'a empêché de porter de nou-
veaux coups à ses deux victimes. Il l'a
désarmé, et enfin, aidé de M. Beignet qui
était accouru au bruit, il a réussi à le
maintenir sous lui jusqu'à l'arrivée de la
police, qu'on s'était empressé d'aller pré-
venir.

Le meurtrier a été arrêté dans le café
même, grâce au dévouement de Juteau.

Les deux blessures de la jeune fille sont
assez graves, mais n'auront pas, espé-
ration, de suites fâcheuses.

Mme Beignet n'a pas été touchée par le
tronçon du poignard ; le vêtement qu'elle
portait a seulement été déchiré.

Une instruction est commencée pour dé-
couvrir les causes qui ont pu porter ce
miserable à accomplir son double crime.

On lit dans le *Courrier des Etats-
Unis* :

Le corps de Maximilien est parfaitement
embaumé, et malgré les calomnies répandues
si gratuitement à l'étranger relative-
ment à l'état dans lequel il se trouve,
nous affirmons qu'il ne présente d'autres
décompositions que celles qui, toujours,
se manifestent après la mort, comme le
changement de la couleur de la peau qui
se rembrunit et la chute partielle de la
chevelure, car toutes les autres parties du
corps sont mieux conservées qu'on avait
osé l'espérer. Les médecins qui ont em-
baumé le corps ont pris un soin tout
particulier pour remédier aux influences
climatériques qui luttent contre les réac-
tifs les plus connus dont se sert la science
pour éviter la putréfaction, et ils sont
parvenus à empêcher que le cadavre ne
souffre plus de changements importants.

Le corps est vêtu de noir, étendu sur
des coussins de velours noir, dans un cer-
cueil de bois de rose, fort élégamment
ouvrage, et dont l'ouvrier mérite certes
une mention toute particulière. Sur le
couvercle, on remarque une croix en re-
lief, enlacée de quelques feuilles, qui est
d'une excellente exécution. Nous ajou-
terons que, dans tous les détails essentiels
à l'exécution de l'embaumement et du cer-
cueil, il serait difficile de trouver un dé-
faut.

M. d'Estourmel, candidat de l'oppo-
sition, a été élu. Tous les journaux ont
répété cela. Malheureusement, ils ne se
sont pas montrés aussi bien renseignés
sur l'emplacement de la circonscription
dans laquelle M. d'Estourmel a entraîné
les suffrages des électeurs. Suivant l'*E-
poque*, le nouveau député serait envoyé à
la Chambre par le département d'Indre-
et-Loire ; suivant l'*Etendard*, ce serait le
département de la Nièvre qui aurait choisi
l'ancien adversaire du *Coton*. Ces feuil-
les se trompent absolument. L'arrondisse-
ment de Peronne n'est situé ni dans la
Touraine, ni dans le Nivernais ; il n'est
pas situé non plus dans le département
de l'Oise, ainsi que le prétend l'organe de
M. Havin. Le *Sicde* demande l'instruction
gratuite et obligatoire ; le *Sicde* a
raison.

On écrit d'Ain-Guerfa, province de
Constantine, au *Messager du Midi* qu'un
crime perpétré avec des raffinements de
cruauté inouïe et une effroyable audace,
a jeté la consternation dans la contrée. Le
garde-champêtre, sa femme et un enfant
qui depuis un mois à peine était confié à
leur surveillance, un enfant de cinq ans à
peine, ont été assassinés dans la nuit du
23 au 24 décembre. L'autorité, immédia-
tement prévenue, s'est hâtée de se rendre
sur les lieux ; les hommes de l'art ont fait
leurs constatations, et, le jour de Noël, le
cimetière du Kroub pouvait à peine contenir
la foule accourue de divers points pour
assister aux obsèques des malheureuses
victimes. M. le préfet conduisit le défilé.
L'instruction judiciaire se poursuit.

Publications légales

FORMATION DE SOCIÉTÉ

La société Louis Dupire et Cie, formée à
Roubaix le deux mars mil huit cent soixante-
sept, pour le courtage en tissus et matières
premières, est dissoute du commun accord des
deux associés à partir du trente-un décembre
mil huit cent soixante-sept.

FORMATION DE SOCIÉTÉ

Une société a été formée entre ;
M. Félix Le Hir, représentant de fabrique
à Roubaix ;

Et une autre personne dénommée en l'acte ;
Pour la fabrication des tissus de Roubaix ;
Cette société est en nom collectif à l'égard
de M. Le Hir, et en commandite simple à l'égard
de l'autre personne ;

La raison de commerce et la signature so-
ciales sont F. LE HIR ET COMPAGNIE ;

Le siège social est établi à Roubaix, rue
Nain, numéro un ;

M. Le Hir aura seul la gestion et la signa-
ture sociale dont il ne pourra faire usage que
pour les affaires de la société.

Le montant du capital social est fixé à cent
vingt-cinq mille francs dont cent mille francs à
fournir par le commanditaire et vingt-cinq mil-
le francs par M. Le Hir ;

La durée de la société est fixée à douze an-
nées.

PURGE LÉGALE

M. Emile Segard-D'Halluin, fabricant, dem-
meurant à Roubaix, a acquis de :

M. Xavier Ruffeul, receveur de rentes, dem-
meurant à Tourcoing ;

En sa qualité de syndic à la faillite de dame
Elise-Fleur-Vinée Collette, veuve de M. Jean-
Baptiste-Joseph Arreckx, ci-devant commer-
çant à Tourcoing ;

Une propriété comprenant maison de cam-
pagne et sept mille trois cent soixante-dix
mètres carrés de fonds, cour, pièce d'eau et
jardin, sitée à Tourcoing, à front de la route
départementale numéro quatorze conduisant à
Roubaix ;
Moyennant les prix, charges, clauses et con-
ditions insérés au procès-verbal.